



FIEC

Débats et questionnements autour du «Plan Juncker»

Le Congrès annuel de la FIEC était aussi l'occasion de participer à des conférences en compagnie d'experts spécialement invités pour l'occasion. L'une d'entre elles avait pour thème «les facteurs économiques de la compétitivité». Un sujet important relevé par la Confédération et qui pose principalement problème en Belgique.



FIEC - (de g. à d.) Sam Höglund, Secrétaire Général de la Fédération européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois, Gauthier Bourlard, Membre du Conseil d'administration de la BEI, Sirpa Pietikäinen, Députée européenne, Alessandro Corano, Conseiller à la Commission européenne pour les affaires économiques et financières et Jean-Louis Marchand, Vice-président de la FIEC.

Le «Plan Juncker» est une opportunité que le secteur ne doit pas manquer. C'est en substance le message principal qu'il faut retenir des spécialistes invités lors de la première conférence, organisée lors du Congrès annuel de la FIEC, qui concernait «les facteurs économiques de la compétitivité». «C'est vrai que du point de vue de l'investissement, c'est une énorme opportunité. Le secteur de la construction est un de ceux qui a le plus souffert de la crise économique. Depuis 2008, et le début de la crise, le secteur a perdu environ deux millions d'emplois en Europe. Le «Plan Juncker» est une grande chance de pouvoir changer la manière dont nous

avons fonctionné depuis des années», explique Gauthier Bourlard, membre belge du conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Le socle de ce plan d'investissement est une base de 21 milliards € (appelée Fonds européen pour les investissements stratégiques - EFSI), composée d'une part d'un apport de 16 milliards € venant du budget européen et de l'autre de 5 milliards € provenant de la BEI. A celle-ci pourront s'ajouter des apports d'autres contributeurs publics et privés. Par l'effet de levier, cet apport de départ devrait permettre aux financiers de la BEI de lever 60 milliards € sur trois ans, qui seront assignés à la partie

la plus risquée des investissements. Cette garantie viendrait décharger les investisseurs privés d'une bonne partie du risque, dans une proportion propre à chaque projet. Ce volet d'ingénierie financière permettrait de générer 15 € d'investissements total pour chaque euro d'engagement public, soit au total les 315 milliards € escomptés.

La BEI joue un rôle central dans le «Plan Juncker». Puisque d'une part elle contribue au financement de ce plan à hauteur de 5 milliards €. Mais surtout, la sélection des projets sera faite par «le Comité de pilotage», composé uniquement de membres de la Commission et de la BEI

afin d'éviter toute influence politique. Les projets sélectionnés devront impérativement présenter une valeur ajoutée européenne et mobiliser des investissements privés.

OPPORTUNITÉ, OUI MAIS...

Si les premiers ressentis sont positifs chez l'ensemble des experts présents, ils ont tout de même pointé quelques petits bémols et quelques petites interrogations par rapport au nouveau plan d'investissement européen.

L'objectif principal du plan d'investissement est de financer des projets émanant du secteur privé. En effet, les impulsions nécessaires doivent venir de la sphère entrepreneuriale. Or pour la Belgique, la toute grande majorité des projets introduits émanent des pouvoirs publics. Par ailleurs, si des entreprises souhaitent établir un partenariat public-privé (PPP), le

«Sans le soutien d'un acteur local, comme les fédérations nationales de la construction, les PME ne verront peut-être pas un centime du Plan Juncker»

succès n'est pas garanti pour autant (cf. tram de Liège). Contrairement à certains de ses voisins européens, la Belgique, et les pouvoirs publics en particulier, ne possèdent pas une culture de la concession très développée. À vouloir tout contrôler et ne rien laisser à la sphère privée, les autorités de tout niveau risquent bien de ne pas recevoir leur part du gâteau européen.

Le Plan Juncker représente un espoir pour le secteur de la construction, qui souffre particulièrement du manque d'investissement. Cependant, comme n'a pas manqué de le rappeler Mme Golinvaux, le détachement des travailleurs étrangers reste l'une des principales menaces du secteur. Actuellement, il n'y a pas d'harmonie entre les différents États membres de l'Union européenne sur le plan social. Il est donc possible pour un employeur étranger de payer les charges sociales (très souvent moindres qu'en Belgique) de ses travailleurs dans son pays d'origine. Cette situation peut créer des distorsions de concurrence totalement inacceptables, sans parler des pratiques de dumping social qui accompagne le détachement dans bon nombre de cas. Seule une révision profonde des directives et règlements

LES MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION S'IMPLIQUENT !

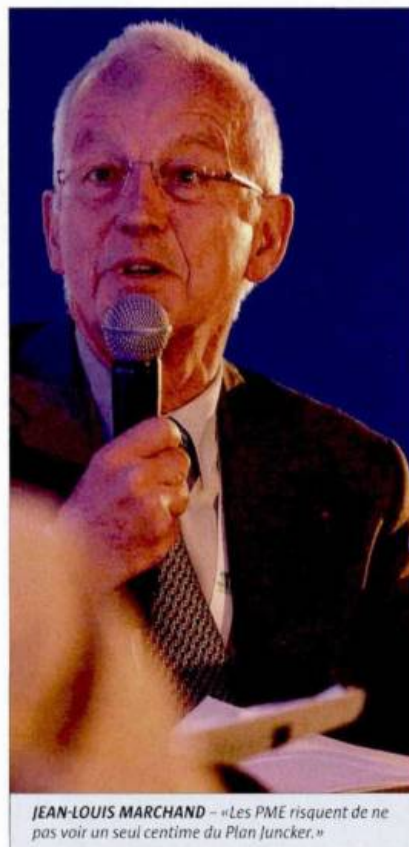
La Confédération Construction n'a pas non plus manqué d'interpeller les différents experts sur la situation en Europe, mais également en Belgique. Pour cela, elle a fait appel à certains de ses membres pour illustrer de façon concrète les problèmes rencontrés au quotidien par nos entreprises. Des petites capsules vidéo ont ainsi été diffusées. Dans l'une d'entre elles, Marc Peeters, Président de l'ADEB et CEO de l'entreprise BAM, parle du manque d'investissement en Belgique, mais aussi en Europe. Dans une autre, Marc Ruebens, Président de la CCB-C et gérant de l'entreprise DRPB, s'interroge lui sur l'emploi et l'attractivité des jeunes. Alors que Jef Lembrechts, président de la VCB et CEO de l'entreprise Vanhout, se positionne sur la situation belge des PPP et se demande si les PME auront aussi droit au «Plan Juncker.»

Le réel défi, pour la Commission européenne et le nouveau plan d'investissement européen, sera d'apporter des réponses et des solutions effectives aux inquiétudes des entreprises de tous secteurs, mais en particulier celui de la construction.

européens existant pourra résoudre le problème. Le commissaire européenne en charge du dossier, Marianne Thyssen ne s'est pas encore réellement exprimée sur le sujet. Le détachement de travailleurs, beaucoup moins intense il y a quelques années, ne posait alors que peu de problème. Mais depuis 2011 il y a une réelle explosion de ce type de travailleurs. Le mot d'ordre est *level playing field* (en français : des règles du jeu équitables). Sans cette évolution, il n'y aura pas de solution et il risque notamment d'y avoir de sérieux problèmes de main-d'œuvre. «Les travailleurs risquent d'être de moins en moins bien formés», note Sam Hägglund, Secrétaire Général de la Fédération Européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois.

LES PME AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Une crainte soulevée, cette fois-ci par Jean-Louis Marchand, vise l'attribution des investissements aux PME. Notre secteur compte en Europe environ 14 millions de travailleurs, actifs dans 3 millions d'entreprises. Cela signifie que la grosse majorité des entreprises de construction au sein de l'Union européenne sont des PME. «Le plan Juncker prévoit 240 milliards € pour les grandes infrastructures et 75 autres milliards pour les PME. Mais sans un relais local, comme les différentes Fédérations nationales, les PME risquent de ne pas voir un seul centime de cet argent. Je me demande bien comment nous pourrions nous assurer de la bonne distribution de l'argent», s'interroge Jean-Louis Marchand. ■



JEAN-LOUIS MARCHAND – «Les PME risquent de ne pas voir un seul centime du Plan Juncker.»

info: www.fiec.eu